

# À la fin de l'adolescence, des inégalités sociales de santé et de consommation de substances psychoactives marquées

En 2022, après deux années rythmées par des confinements successifs visant à lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19, plus de neuf jeunes de 17 ans sur dix se déclarent satisfaits vis-à-vis de leur santé, mais près d'un sur dix montre des signes de dépression ou d'anxiété. Ces difficultés concernent davantage les jeunes issus de milieux sociaux défavorisés, qui se déclarent en moins bonne santé physique et mentale et recourent moins aux soins que ceux des milieux les plus favorisés.

Les jeunes issus de milieux favorisés ont davantage tendance à expérimenter des substances psychoactives (alcool, tabac, cannabis), mais en sont moins souvent des consommateurs réguliers. Au sein des milieux défavorisés, les enfants de binôme parental à dominante ouvrière sont plus susceptibles de consommer de l'alcool, mais moins susceptibles de consommer des drogues illicites que les enfants d'inactifs.

La situation scolaire à 17 ans joue un rôle encore plus important que la catégorie sociale, bien que fortement déterminée par cette dernière : les jeunes en apprentissage et ceux qui ne sont plus dans le système scolaire sont nettement plus vulnérables au mal-être et à la consommation de substances psychoactives que les jeunes en lycée professionnel, eux-mêmes un peu plus exposés que les jeunes en lycée général ou technologique.

Les adolescents sont de moins en moins nombreux à **expérimenter** les substances psychoactives, licites ou illicites. Cette tendance, initiée dans les années 2000, s'est accentuée durant la période récente : entre 2014 et 2022, la part des jeunes de 17 ans ayant déjà bu de l'alcool est passée de 89 % à 81 %, la part de ceux ayant déjà fumé du tabac est passée de 68 % à 47 %, et la part de ceux ayant déjà fumé du cannabis est passée de 48 % à 30 % [OFDT, 2023]. Pourtant, ces changements de comportement n'ont pas occasionné une amélioration de leur état de santé ; bien au contraire, la crise sanitaire provoquée par la pandémie de Covid-19 semble, au moins en partie, responsable de la récente dégradation de nombreux aspects de la santé des adolescents [Manus, 2022].

Dans ce contexte, cette étude interroge les comportements de santé, la santé perçue et les consommations de drogues des jeunes Français de 17 ans, à partir des résultats de l'enquête réalisée en 2022 sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense (ESCAPAD), au regard de leur environnement scolaire, professionnel et familial ► **source**. L'origine sociale est appréhendée par la catégorie socioprofessionnelle du binôme parental, construite à partir des professions des parents déclarées par les jeunes ► **méthode**. Bien que les comportements face aux substances psychoactives soient fortement genrés [OFDT, 2017], la distinction entre les filles et les garçons n'est abordée dans l'article que lorsqu'elle interagit avec le parcours scolaire.

## Les jeunes de milieux défavorisés se déclarent en moins bonne santé et consultent moins souvent des professionnels de santé

Les jeunes de 17 ans issus des **milieux défavorisés** se perçoivent en moins bonne santé que la moyenne : alors que 9 % de l'ensemble estiment leur état de santé peu ou pas du tout satisfaisant, c'est le cas de 16 % des enfants de parents inactifs et 12 % des enfants dont un parent est inactif et l'autre est employé ou ouvrier, contre 5 % lorsque le binôme parental est à dominante cadre ► **figure 1**, ► **méthode**. Ces jeunes sont également les plus nombreux à être en situation de **surpoids** : entre 21 % et 23 % des jeunes dont le binôme parental est inactif, à dominante ouvrière, ou monoactif employé ou ouvrier sont en surpoids, contre 7 % des enfants de binôme parental à dominante cadre. Les jeunes appartenant aux milieux défavorisés ont également eu moins tendance à se rendre chez le médecin ou le dentiste au cours des 12 derniers mois, alors que les autorités sanitaires recommandent de consulter ces professionnels au moins une fois par an.

## ► 1. État de santé, santé perçue et recours aux soins à 17 ans en 2022, selon la PCS du binôme parental et la situation scolaire

en %

PCS du binôme parental et situation scolaire	Insatisfaction vis-à-vis de son état de santé <sup>1</sup>	Surpoids <sup>2</sup>	Signes anxio-dépressifs <sup>3</sup>	Tentative de suicide ayant amené à l'hôpital au cours de la vie	A vu un médecin au cours des 12 derniers mois	A vu un dentiste au cours des 12 derniers mois
<b>Binôme parental</b>						
À dominante cadre	4,9	7,1	7,8	2,7	88,9	69,7
À dominante intermédiaire	7,3	11,6	8,7*	3,4*	88,7	64,3
À dominante employée	8,5*	16,3*	10,2	3,2*	88,4	61,9*
À dominante petit indépendant	10,5	16,8*	10,2*	3,7*	85,7*	62,5*
À dominante ouvrière	9,4*	21,3	8,3	2,7	85,2	56,7
Monoactif employé ou ouvrier	11,8	21,8	11,5	4,5	84,7	54,5
Inactif	15,9	23,4	11,9	5,0	84,4	53,4
<b>Situation scolaire</b>						
Élèves en lycée général ou technologique	6,8	12,2	9,6*	2,5	88,4	64,9
Élèves en lycée professionnel	11,8	22,2	9,6*	4,0	83,9	55,5
Apprentis	12,9	22,0	5,6	6,8	87,0*	53,4
Non scolarisés	18,9	25,4	12,4	9,7	80,2	53,4
<b>Ensemble</b>	<b>8,8</b>	<b>15,5</b>	<b>9,5</b>	<b>3,3</b>	<b>86,9</b>	<b>61,4</b>

PCS : profession et catégorie socioprofessionnelle.

\* : valeur non significativement différente des autres jeunes de 17 ans (au seuil de 5 %).

1 Réponse « pas du tout satisfaisant » ou « peu satisfaisant » à la question « Par rapport aux personnes de votre âge, diriez-vous que votre état de santé est... pas du tout satisfaisant ? peu satisfaisant ? plutôt satisfaisant ? très satisfaisant ? ».

2 Indice de masse corporelle supérieur à 24,6 pour les garçons, 24,7 pour les filles.

3 Score de 7 ou plus à l'*Adolescent depression rating scale*.

**Lecture** : En 2022, 4,9 % des jeunes de 17 ans dont le binôme parental est à dominante cadre se déclarent insatisfaits de leur état de santé, cette proportion étant significativement inférieure à celle des autres jeunes de 17 ans.

**Champ** : France métropolitaine hors Corse.

**Source** : Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), enquête ESCAPAD 2022.

Ces inégalités sont davantage marquées selon la situation scolaire, elle-même en partie déterminée par l'origine sociale ► **encadré**. Ainsi, à 17 ans, les élèves en lycée professionnel, les apprentis et tout particulièrement les jeunes déjà sortis du système scolaire sont plus vulnérables aux problèmes de santé : respectivement 12 %, 13 % et 19 % se déclarent insatisfaits de leur état de santé, tandis que près d'un quart d'entre eux sont en situation de surpoids. À l'inverse, les élèves scolarisés en lycée général ou technologique ont nettement moins tendance à être insatisfaits de leur santé (7 %) ou en situation de surpoids (12 %) que les autres jeunes. Ils sont également plus nombreux à consulter des professionnels de santé : 88 % ont consulté un médecin au cours des 12 derniers mois, et 65 % un dentiste.

### ► Encadré – Les inégalités sociales et la répartition par sexe selon la situation scolaire à 17 ans

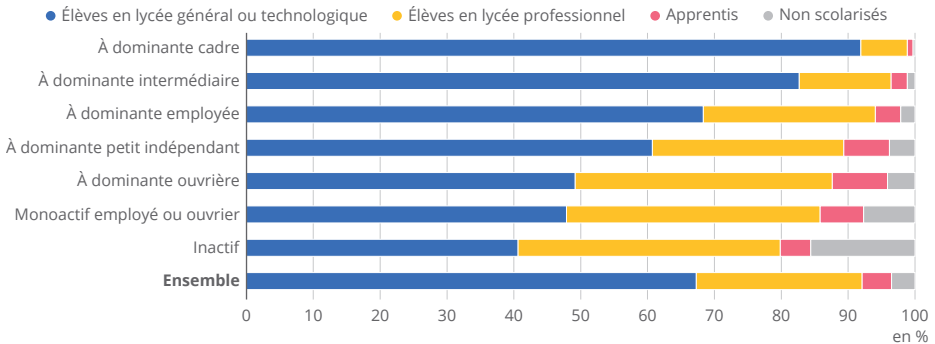
Les inégalités sociales sont marquées dans l'enseignement scolaire. Ainsi, 92 % des jeunes de 17 ans dont le binôme parental est à dominante cadre sont scolarisés en lycée général ou technologique, contre 49 % de ceux dont le binôme parental est à dominante ouvrière ► **figure**. La part des jeunes en lycée professionnel est de 16 % parmi les catégories favorisées et de 38 % parmi les catégories défavorisées. À 17 ans, les jeunes dont les parents sont inactifs sont 16 % à être sortis du système scolaire, contre 4 % pour l'ensemble.

De même, les filles et les garçons sont inégalement répartis selon leur situation scolaire : 54 % des élèves en lycée général ou technologique sont des filles, contre 41 % en lycée professionnel, 27 % en apprentissage et 41 % parmi les jeunes sortis du système scolaire.





## Situation scolaire des jeunes de 17 ans en 2022, selon la PCS de leur binôme parental



**Lecture :** En 2022, 40,6 % des jeunes de 17 ans dont le binôme parental est inactif sont scolarisés en lycée général ou technologique.

**Champ :** France métropolitaine hors Corse.

**Source :** Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), enquête ESCAPAD 2022.

Ces constats d'inégalités selon la catégorie sociale et la situation scolaire se maintiennent après avoir aussi contrôlé l'influence du sexe, de la taille de l'agglomération de résidence, du fait de résider ou non chez ses parents et de la structure familiale (**nucléaire**, monoparentale, recomposée ou autre). Ainsi, à autres caractéristiques identiques, les jeunes dont les deux parents sont inactifs ont 1,6 fois plus de risques de se déclarer insatisfaits de leur santé, par rapport à ceux dont le binôme parental est à dominante employée, et les jeunes non scolarisés ont 2,5 fois plus de risques que les jeunes en lycée général ou technologique de se déclarer insatisfaits de leur santé ► **figure 2**.

## ► 2. Influence des caractéristiques des jeunes de 17 ans, dont le sexe, la catégorie sociale et la situation scolaire, sur la probabilité de se percevoir en mauvaise santé, de présenter des signes anxio-dépressifs et d'avoir fait une tentative de suicide, en 2022

Caractéristiques <sup>1</sup>	rapport de chances		
	Santé perçue non satisfaisante	Présence de signes anxio-dépressifs	Au moins une tentative de suicide au cours de la vie (avec hospitalisation)
<b>Sexe</b>			
Garçons	Réf.	Réf.	Réf.
Filles	1,6	3,0	3,2
<b>Binôme parental</b>			
À dominante cadre	0,7	0,8	ns
À dominante intermédiaire	ns	0,8	ns
À dominante employée	Réf.	Réf.	Réf.
À dominante petit indépendant	ns	ns	ns
À dominante ouvrière	ns	ns	0,7
Monoactif employé ou ouvrier	1,2	ns	ns
Inactif	1,6	ns	ns
<b>Situation scolaire</b>			
Élèves en lycée général ou technologique	Réf.	Réf.	Réf.
Élèves en lycée professionnel	1,6	ns	1,8
Apprentis	1,9	0,7	3,7
Non scolarisés	2,5	ns	4,3

**Réf. :** modalité de référence ; ns : non significatif.

**1** Les résultats sont issus de modèles de régression logistique sur variables qualitatives. Les caractéristiques contrôlées sont, dans tous les modèles, la PCS du binôme parental, la situation scolaire du répondant, le sexe, la taille de l'agglomération de résidence, le fait de résider ou non chez ses parents et la structure familiale (nucléaire, monoparentale ou autre). Trois modèles sont mis en œuvre, pour estimer la probabilité d'être insatisfait de sa santé, la probabilité de montrer des signes anxio-dépressifs (score de 7 ou plus à l'*Adolescent depression rating scale*) et la probabilité d'avoir fait au moins une tentative de suicide au cours de sa vie ayant conduit à une hospitalisation. Les coefficients sont significatifs au seuil de 5 %.

**Lecture :** En 2022, à autres caractéristiques identiques, la probabilité qu'un jeune de 17 ans soit insatisfait de sa santé est multipliée par 1,6 quand le binôme parental est inactif, par rapport à un jeune dont le binôme parental est à dominante employée.

**Champ :** France métropolitaine hors Corse.

**Source :** Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), enquête ESCAPAD 2022.

## Les enfants de binôme parental inactif sont davantage exposés à la dépression et au risque suicidaire

En matière de santé mentale, entre 10 et 12 % des enfants de binôme parental inactif, monoactif employé ou ouvrier, ou à dominante employée présentent des **signes anxio-dépressifs**, contre 8 % des enfants de binôme parental à dominante cadre ou ouvrière. Ces écarts persistent à autres caractéristiques comparables.

Les signes anxio-dépressifs sont particulièrement fréquents chez les jeunes sortis du système scolaire (12 %), mais inférieurs à la moyenne chez les apprentis (6 %). La faible part des apprentis présentant des signes anxio-dépressifs est due en partie au fait que les garçons ont moins tendance que les filles à déclarer de tels signes (5 % contre 14 %), et qu'ils constituent près des trois quarts des apprentis. Toutefois, y compris à autres caractéristiques comparables dont le sexe, les apprentis ont moins de risques de présenter des signes anxio-dépressifs que les jeunes en lycée général et technologique.

Les enfants de binôme parental à dominante cadre ou ouvrière sont également les moins nombreux à avoir fait, au cours de leur vie, une tentative de suicide les ayant menés à l'hôpital (3 %), contre 5 % des jeunes dont les binômes parentaux sont inactifs ou monoactifs employé ou ouvrier. Ces tentatives de suicide affectent 3 % des élèves des lycées généraux et technologiques, 4 % des élèves des lycées professionnels, 7 % des apprentis et 10 % des jeunes sortis du système scolaire. À autres caractéristiques identiques, l'association entre tentative de suicide et catégorie sociale s'estompe, mais le lien avec la situation scolaire se confirme : par rapport aux lycéens en voie générale ou technologique, les jeunes de 17 ans sortis du système scolaire ont 4,3 fois plus de risques d'avoir fait une tentative de suicide et les apprentis 3,7 fois plus de risques.

## Les enfants de milieux favorisés expérimentent plus souvent l'alcool mais ne sont pas ceux qui boivent le plus souvent

Parmi les enfants de binôme parental à dominante cadre, 91 % ont déjà bu de l'alcool au cours de leur vie, contre 79 % des enfants de binôme parental à dominante ouvrière et 58 % des enfants dont les deux parents sont inactifs ► [figure 3](#).

### ► 3. Consommation d'alcool à 17 ans en 2022, selon la PCS du binôme parental et la situation scolaire

PCS du binôme parental et situation scolaire	Expérimentation de l'alcool <sup>1</sup>	Alcool régulier <sup>2</sup>	API répétées <sup>3</sup>	en %
<b>Binôme parental</b>				
À dominante cadre	91,1	7,7*	13,8*	
À dominante intermédiaire	87,0	8,1	14,4*	
À dominante employée	83,3	6,6*	12,8*	
À dominante petit indépendant	81,9*	10,3	18,0	
À dominante ouvrière	79,2	7,7*	15,3	
Monoactif employé ou ouvrier	64,9	4,7	10,1	
Inactif	57,7	4,1	9,3	
<b>Situation scolaire</b>				
Élèves en lycée général ou technologique	81,3	5,9	11,3	
Élèves en lycée professionnel	77,1	8,2	15,7	
Apprentis	90,2	18,2	29,3	
Non scolarisés	81,2*	8,9*	20,2	
<b>Ensemble</b>	<b>80,6</b>	<b>7,2</b>	<b>13,6</b>	

PCS : profession et catégorie socioprofessionnelle.

\* : valeur non significativement différente des autres jeunes (au seuil de 5 %).

1 Au moins un usage au cours de la vie.

2 Au moins dix usages au cours des 30 jours précédant l'enquête.

3 Alcoolisations ponctuelles importantes répétées : cinq verres ou plus d'alcool bus en une seule occasion, au moins trois fois au cours des 30 jours précédant l'enquête.

**Lecture** : En 2022, 91,1 % des jeunes de 17 ans dont le binôme parental est à dominante cadre ont bu de l'alcool au moins une fois dans leur vie, cette proportion étant significativement supérieure à celle des autres jeunes de 17 ans.

**Champ** : France métropolitaine hors Corse.

**Source** : Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), enquête ESCAPAD 2022.

Malgré cette tendance plus marquée à expérimenter l'alcool, les jeunes issus des **milieux favorisés** ont des pratiques dans la moyenne en ce qui concerne l'**usage régulier** d'alcool (7 %) et les **alcoolisations ponctuelles importantes (API) répétées** (14 %). Parmi les jeunes issus de milieux défavorisés, les pratiques se distinguent fortement. Les jeunes dont le binôme parental est à dominante ouvrière sont plus nombreux à déclarer des API répétées (15 %), alors que cette pratique est moins répandue qu'en moyenne parmi les enfants de binôme parental inactif (9 %) ou monoactif employé ou ouvrier (10 %). Les jeunes dont le binôme parental est à dominante petit indépendant sont ceux qui ont le plus souvent des API répétées (18 %).

Une fois les autres caractéristiques contrôlées, les jeunes issus des milieux favorisés présentent un risque plus élevé d'API répétées. Par rapport aux jeunes de binôme parental à dominante employée, les jeunes dont les parents sont à dominante intermédiaire ont 1,3 fois plus de risques d'en faire l'expérience, et ceux de parents à dominante cadre 1,4 fois plus de risques ► **figure 4**. Les enfants de binôme parental inactif ou monoactif employé ou ouvrier ont au contraire un risque moindre.

#### ► 4. Influence des caractéristiques des jeunes de 17 ans, dont le sexe, la catégorie sociale et la situation scolaire, sur la probabilité de consommer de l'alcool, des cigarettes et du cannabis en 2022

Caractéristiques <sup>1</sup>	Expérimentation de l'alcool	API répétées <sup>2</sup>	Cigarettes tous les jours	rapport de chances Cannabis régulier <sup>3</sup>
<b>Sexe</b>				
Garçons	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Filles	0,9	0,7	ns	0,4
<b>Binôme parental</b>				
À dominante cadre	1,6	1,4	1,2	1,4
À dominante intermédiaire	1,4	1,3	ns	ns
À dominante employée	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
À dominante petit indépendant	ns	1,3	ns	ns
À dominante ouvrière	0,8	ns	ns	ns
Monoactif employé ou ouvrier	0,5	0,7	0,8	ns
Inactif	0,4	0,6	0,6	ns
<b>Situation scolaire</b>				
Élèves en lycée général ou technologique	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Élèves en lycée professionnel	ns	1,5	2,5	1,9
Apprentis	1,9	2,8	5,2	3,7
Non scolarisés	1,8	2,3	7,3	8,5

Réf. : modalité de référence ; ns : non significatif.

**1** Les résultats sont issus de modèles de régression logistique sur variables qualitatives. Les caractéristiques contrôlées sont, dans tous les modèles, la PCS du binôme parental, la situation scolaire du répondant, le sexe, la taille de l'agglomération de résidence, le fait de résider ou non chez ses parents et la structure familiale (nucléaire, monoparentale ou autre). Quatre modèles sont mis en œuvre, pour estimer la probabilité d'avoir expérimenté l'alcool, la probabilité d'avoir connu au moins 3 API durant le mois précédent, la probabilité de fumer des cigarettes tous les jours et la probabilité de fumer régulièrement du cannabis. Les coefficients sont significatifs au seuil de 5 %.

**2** Alcoolisations ponctuelles importantes répétées : cinq verres ou plus d'alcool bus en une seule occasion, au moins trois fois au cours des 30 jours précédant l'enquête.

**3** Au moins 10 usages au cours des 30 jours précédant l'enquête.

**Lecture :** En 2022, à autres caractéristiques identiques, la probabilité qu'un jeune de 17 ans fume des cigarettes tous les jours est 5,2 fois plus élevée s'il est en apprentissage que s'il est scolarisé en lycée général ou technologique.

**Champ :** France métropolitaine hors Corse.

**Source :** Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), enquête ESCAPAD 2022.

En définitive, les jeunes des milieux favorisés, qui expérimentent le plus l'alcool mais qui ont des usages réguliers ou des API dans la moyenne, s'opposent aux jeunes des catégories défavorisées. En moyenne, ces derniers expérimentent moins fréquemment l'alcool, mais une proportion plus importante de ces expérimentateurs s'inscrit dans des usages réguliers. Les milieux défavorisés seraient ainsi davantage polarisés entre des jeunes ayant une consommation importante et une part notable de jeunes ne consommant pas du tout.

L'hétérogénéité des usages entre les milieux sociaux fait écho, pour partie, à des différences d'exposition des jeunes à l'alcool selon leur situation scolaire : 11 % des élèves en lycée général ou technologique ont connu au moins trois épisodes d'API au cours du mois précédant l'enquête, contre 16 % des élèves en lycée professionnel, 20 % des jeunes non scolarisés et 29 % des apprentis. Or, la part des jeunes scolarisés en lycée général ou technologique est de 92 % lorsque le binôme parental est à dominante cadre, et diminue progressivement jusqu'à 41 % lorsque les deux parents sont inactifs, les jeunes de milieux défavorisés étant beaucoup plus souvent scolarisés en lycée professionnel, en apprentissage ou non scolarisés.

À autres caractéristiques comparables, les jeunes apprentis restent les plus concernés par les API répétées, suivis par les jeunes sortis du système scolaire et les élèves en lycée professionnel : respectivement 2,8 fois plus, 2,3 fois plus et 1,5 fois plus de risques que les lycéens en voie générale et technologique. Ce constat suggère une vulnérabilité en raison d'une immersion précoce dans le monde du travail : l'installation des comportements d'alcoolisation chez les jeunes resterait fortement influencée par les comportements de consommation des adultes qu'ils côtoient dans la sphère professionnelle et par les opinions et représentations que ces mêmes adultes renvoient de leurs usages [Pidd *et al.*, 2006].

### Plus de tabagisme chez les jeunes non scolarisés ou en apprentissage que ceux scolarisés en lycée professionnel, eux-mêmes plus exposés qu'en lycée général ou technologique

Les jeunes issus des milieux favorisés ont davantage tendance à avoir déjà fumé une cigarette au cours de leur vie, mais moins tendance à en fumer tous les jours, un constat observé de façon récurrente depuis le début des années 2000 [Legleye *et al.*, 2011]. Par exemple, les enfants de binôme parental à dominante cadre ont davantage expérimenté la cigarette que les enfants de binôme parental monoactif employé ou ouvrier (49 % contre 40 %), mais sont moins nombreux à en fumer tous les jours (13 % contre 18 %) ► **figure 5**. Comme pour l'alcool, ces écarts sont fortement liés au statut scolaire, le tabagisme quotidien concernant 10 % des élèves en lycée général ou technologique, 22 % des élèves en lycée professionnel, 38 % des apprentis et 43 % des jeunes non scolarisés.

## ► 5. Consommation de produits de tabac à 17 ans en 2022, selon la PCS du binôme parental et la situation scolaire

en %

PCS du binôme parental et situation scolaire	Expérimentation de cigarettes <sup>1</sup>	Cigarettes tous les jours	Expérimentation de la chicha <sup>1</sup>	Chicha au cours du mois	Expérimentation de l'e-cigarette <sup>1</sup>	E-cigarette tous les jours
<b>Binôme parental</b>						
À dominante cadre	49,4	12,8	29,6	7,3	56,8*	5,6*
À dominante intermédiaire	49,3	14,2	33,0*	9,0	58,3*	6,7*
À dominante employée	46,7*	14,8*	33,0*	10,0*	57,1*	5,8*
À dominante petit indépendant	50,9	18,5	36,3	12,0	59,8	7,0*
À dominante ouvrière	46,5*	17,7	35,8	12,4	59,7	6,7*
Monoactif employé ou ouvrier	39,9	17,8	33,9*	13,0	52,6	5,6*
Inactif	38,3	16,4*	35,1*	16,1	52,3	5,9*
<b>Situation scolaire</b>						
Élèves en lycée général ou technologique	42,8	10,1	28,4	6,7	52,6	4,5
Élèves en lycée professionnel	49,9	22,1	40,1	15,9	63,4	8,8
Apprentis	67,3	38,4	50,5	24,2	73,3	13,5
Non scolarisés	65,2	43,5	54,6	27,2	71,7	9,7
<b>Ensemble</b>	<b>46,5</b>	<b>15,6</b>	<b>33,3</b>	<b>10,6</b>	<b>56,9</b>	<b>6,2</b>

PCS : profession et catégorie socioprofessionnelle.

\* : valeur non significativement différente des autres jeunes (au seuil de 5 %).

**1** Au moins un usage au cours de la vie.

**Lecture** : En 2022, 49,4 % des jeunes de 17 ans dont le binôme parental est à dominante cadre ont fumé une cigarette au moins une fois dans leur vie, cette proportion étant significativement supérieure à celle des autres jeunes de 17 ans.

**Champ** : France métropolitaine hors Corse.

**Source** : Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), enquête ESCAPAD 2022.

Toutefois, une fois contrôlé la situation scolaire, le sexe, la taille d'agglomération de résidence, le fait de résider ou non chez les parents et la structure familiale, les jeunes issus des catégories défavorisées ont moins de risques de fumer quotidiennement des cigarettes par rapport aux jeunes dont le binôme parental est à dominante employée, tandis que ceux dont le binôme parental est à dominante cadre ont davantage de risques. Cette surexposition pourrait être due à un plus grand pouvoir d'achat des enfants de binôme parental à dominante cadre à autres caractéristiques identiques, dans un contexte d'augmentations successives des prix du tabac en France, considérées par l'Organisation mondiale de la santé comme la politique la plus efficace pour réduire le tabagisme.

Dans les milieux favorisés, les jeunes ont moins tendance à fumer la chicha – mode de consommation tabagique particulièrement nocif pour la santé –, tandis que les catégories défavorisées le font beaucoup plus : 7 % des enfants de binôme parental à dominante cadre ont fumé la chicha au cours du mois précédant l'enquête, contre 16 % des enfants de deux parents inactifs. Les enfants de binôme parental petit indépendant se distinguent par des usages accrus du tabac, quel que soit le mode de consommation (cigarette ou chicha), et de e-cigarette. Cette dernière est, en outre, particulièrement répandue parmi les apprentis : 14 % en font un usage quotidien, contre 6 % pour l'ensemble des jeunes de 17 ans.

Les enfants de binôme parental à dominante cadre sont ceux qui expérimentent le plus souvent le cannabis (35 %), mais seuls 4 % d'entre eux en font régulièrement usage, soit un niveau semblable à la moyenne des jeunes de 17 ans ► **figure 6**. À l'inverse, alors que seuls 23 % des jeunes dont les parents sont inactifs ont déjà fumé du cannabis, 6 % en ont un usage régulier et ils sont les plus susceptibles de présenter un **risque élevé d'usage problématique** ou de dépendance (7 %). À caractéristiques comparables, les enfants de binôme parental à dominante cadre sont toutefois les seuls à se distinguer des enfants de binôme parental à dominante employée par un risque 1,4 fois supérieur de consommer régulièrement du cannabis.

## ► 6. Consommation de cannabis et d'autres drogues à 17 ans en 2022, selon la PCS du binôme parental et la situation scolaire

en %

PCS du binôme parental et situation scolaire	Expérimentation du cannabis	Cannabis régulier <sup>1</sup>	Cannabis : risque élevé d'usage problématique <sup>2</sup>	Expérimentation d'au moins une drogue illicite autre que le cannabis
<b>Binôme parental</b>				
À dominante cadre	35,3	3,5*	4,2*	4,1*
À dominante intermédiaire	33,0	3,7*	4,3*	4,3*
À dominante employée	30,0*	3,7*	4,6*	3,5*
À dominante petit indépendant	30,3*	4,1*	5,4*	4,1*
À dominante ouvrière	27,4	3,5*	4,8*	3,3
Monoactif employé ou ouvrier	24,1	4,0*	5,5	3,6*
Inactif	23,4	5,8	7,1	6,5
<b>Situation scolaire</b>				
Élèves en lycée général ou technologique	28,2	2,4	2,7	2,9
Élèves en lycée professionnel	29,8*	4,7	6,4	4,4
Apprentis	42,0	9,2	12,6	6,9
Non scolarisés	44,3	16,5	22,5	11,3
<b>Ensemble</b>	<b>29,9</b>	<b>3,8</b>	<b>4,8</b>	<b>3,9</b>

PCS : profession et catégorie socioprofessionnelle.

\* : valeur non significativement différente des autres jeunes (au seuil de 5 %).

**1** Au moins 10 usages au cours des 30 jours précédant l'enquête.

**2** Score de 7 ou plus au test CAST (*Cannabis abuse screening test*).

**Lecture** : En 2022, 35,3 % des jeunes de 17 ans dont le binôme parental est à dominante cadre ont fumé du cannabis au moins une fois dans leur vie, cette proportion étant significativement supérieure à celle des autres jeunes de 17 ans.

**Champ** : France métropolitaine hors Corse.

**Source** : Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), enquête ESCAPAD 2022.

## Les usages de cannabis ou d'autres drogues illicites sont davantage liés à la situation scolaire qu'au milieu social

À l'image de leur consommation de tabac, les élèves scolarisés en lycée général ou technologique sont les moins nombreux à consommer du cannabis, de la simple expérimentation à l'usage régulier. Les élèves de lycée professionnel y sont nettement plus exposés, et les apprentis ainsi que les jeunes sortis du système scolaire le sont encore davantage : 17 % de ces derniers fument régulièrement du cannabis, contre 4 % de l'ensemble des jeunes de 17 ans. Les apprentis se distinguent des jeunes non scolarisés par un moindre usage de cannabis (9 % en fument régulièrement). Même une fois les caractéristiques de structure sociodémographique contrôlées, l'usage régulier de cannabis demeure fortement lié au fait d'être sorti du système scolaire : les jeunes non scolarisés ont 8,5 fois plus de risques d'en consommer régulièrement que les élèves de lycée général ou technologique.

L'expérimentation d'au moins une autre drogue illicite que le cannabis (cocaïne, MDMA, amphétamines, LSD, champignons hallucinogènes, kétamine, héroïne) concerne les différentes classes sociales de façon relativement homogène, même si elle est un peu moins fréquente parmi les enfants de binôme parental à dominante ouvrière (3 %) et plus fréquente parmi les jeunes dont les parents sont inactifs (6 %). Ces différences sont une fois de plus liées au statut scolaire : 3 % des jeunes de 17 ans scolarisés en lycée général ou technologique ont déjà consommé une drogue illicite autre que le cannabis, contre 4 % de ceux de lycée professionnel, 7 % des apprentis et 11 % de ceux qui sont sortis du système scolaire. ●

### Auteurs :

Eric Janssen (OFDT)

Olivier Le Nézet (OFDT)

Antoine Philippon (OFDT)

Stanislas Spilka (OFDT, CESP)



## ► Méthode

### La PCS du binôme parental

Inspirée de la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) Ménage, la PCS du binôme parental est une nomenclature ayant pour but de corriger les biais occasionnés par l'utilisation de la PCS d'un seul des deux parents [Amossé, Cayouette-Remblière, 2022]. Contrairement à la PCS Ménage qui considère comme unité statistique un groupe de personnes vivant dans le même logement, la PCS du binôme parental est construite à partir des caractéristiques des deux parents systématiquement, y compris dans les cas où les parents ne cohabitent pas et où le jeune ne vit qu'avec un seul de ses parents. Par exemple, un jeune qui vit seulement avec sa mère employée, séparée du père qui est ouvrier, serait pour la PCS Ménage classé dans un ménage monoactif d'employé (employée sans conjoint), alors qu'il est classé comme enfant d'un binôme parental à dominante ouvrière (employée et ouvrier) avec la PCS du binôme parental ici utilisée.

La PCS du binôme parental est construite à partir des réponses à plusieurs questions :

- la situation professionnelle actuelle du père et de la mère : travaille / au chômage, en recherche d'emploi / au foyer, ou sans activité professionnelle / en invalidité ou en longue maladie / à la retraite / ne sait pas / décédé(e) ;
- la profession actuelle du père et de la mère, libellée selon les intitulés usuels de la PCS : agriculteur exploitant / artisan, commerçant, chef d'entreprise de moins de 10 salariés / chef d'entreprise de 10 salariés ou plus / cadre, professeur, chercheur, ingénieur, profession libérale / profession intermédiaire, technicien / employé / ouvrier / sans profession / ne sait pas ;
- le métier noté en clair du père et de la mère.

Lorsque les jeunes de 17 ans choisissent la PCS de leurs parents dans une liste, la distribution obtenue est très différente de la distribution par PCS de l'ensemble des actifs selon le sexe dans le recensement de l'Insee ; comparer les parents des jeunes de 17 ans à l'ensemble des actifs occasionne un biais limité, la répartition par PCS agrégée variant peu avec l'âge. Cet écart est très probablement dû à la méconnaissance qu'ont les adolescents de la PCS de leurs parents. Dans leurs façons de cocher les PCS, les jeunes de 17 ans surreprésentent beaucoup les indépendants et un peu les employés (davantage chez les pères), et sous-représentent beaucoup les professions intermédiaires et un peu les ouvriers. En appliquant la nomenclature Insee aux métiers des parents déclarés par les adolescents sous forme manuscrite, la distribution des PCS des parents obtenue est nettement plus proche de celle de la population générale en activité. Ainsi, la PCS du parent finalement retenue est déterminée à partir de l'intitulé de son métier si elle a pu l'être, ou, seulement si ça n'a pas pu être le cas, à partir de la PCS sélectionnée dans la liste par l'adolescent. Lorsqu'un parent est à la retraite ou au chômage, sa PCS correspond à la dernière profession qu'il a exercée. En revanche, si un parent est déclaré « au foyer ou sans activité professionnelle », « en invalidité ou en longue maladie » ou « décédé », il est considéré comme inactif. Lorsque ni la PCS, ni le métier d'un parent ne sont renseignés (cas décrit ci-dessous comme « parent inconnu »), il est considéré comme inactif si la PCS de l'autre parent est renseignée (10 % de l'échantillon). Mais lorsque la PCS ou le métier d'aucun des deux parents ne sont renseignés, la PCS du binôme parental n'est pas calculée (2 % de l'échantillon).

La PCS du binôme parental est constituée de sept groupes, qui se répartissent comme suit :

- les binômes parentaux à dominante cadre (17 %) : un parent cadre et l'autre cadre ou profession intermédiaire ;
- les binômes parentaux à dominante intermédiaire (21 %) :
  - un parent cadre et l'autre petit indépendant (agriculteur, artisan ou commerçant), employé, ouvrier, inactif, inconnu ou décédé ;
  - un parent profession intermédiaire et l'autre petit indépendant ou profession intermédiaire ;
- les binômes parentaux à dominante employée (21 %) :
  - deux parents employés ;
  - un parent profession intermédiaire et l'autre employé, ouvrier, inactif, inconnu ou décédé ;
- les binômes parentaux à dominante petit indépendant (8 %) : un parent petit indépendant et l'autre employé, ouvrier, petit indépendant, inactif, inconnu ou décédé ;
- les binômes parentaux à dominante ouvrière (16 %) : deux parents ouvriers ou un parent ouvrier et l'autre employé ;
- les binômes parentaux monoactifs d'employé ou d'ouvrier (14 %) : un parent employé ou ouvrier et l'autre inactif, inconnu ou décédé ;
- les binômes parentaux inactifs (4 %) :
  - deux parents inactifs ou décédés ;
  - un parent inactif ou décédé et l'autre inconnu.

## ► Source

Menée depuis 2000 par l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), l'**enquête ESCAPAD** interroge des jeunes âgés de 17 ans de nationalité française, en s'appuyant sur un questionnaire anonyme autoadministré durant la Journée défense et citoyenneté (JDC). Elle vise prioritairement à quantifier la consommation de drogues, licites et illicites, dans la population adolescente. Sa régularité permet de suivre et d'analyser les évolutions des niveaux d'usage de drogue à l'échelle nationale ou régionale, d'identifier l'émergence et la généralisation ou le recul de certaines consommations, ou encore d'étudier certaines caractéristiques liées aux pratiques de ces usages. L'échantillon est constitué de tous les jeunes convoqués à la JDC sur une période d'une ou deux semaines du mois de mars. L'enquête s'inscrit dans un dispositif d'observation plus large, qui couvre l'ensemble de la période de l'adolescence en complémentarité avec l'enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances (EnCLASS).

Entre le 21 et 25 mars 2022, toutes les sessions JDC de France métropolitaine (hors Corse) ont été concernées par l'enquête, soit 739 au total, garantissant la participation de la quasi-totalité des appelés présents et la représentativité de l'échantillon. Au total, 23 701 jeunes ont répondu au questionnaire. Après suppression des questionnaires hors-cible (âge inférieur à 17 ans ou supérieur à 18 ans et 6 mois), 22 430 questionnaires ont pu être exploités. Les filles et les garçons, à parts égales dans l'échantillon, sont âgés de 17,4 ans en moyenne, sachant que 91 % d'entre eux ont 17 ans révolus. Les lycéens sont fortement majoritaires dans l'échantillon (67,3 % en lycée général ou technologique et 24,8 % en lycée professionnel), tandis que 4,3 % des jeunes sont en apprentissage et 3,5 % sont sortis du système scolaire, en emploi ou non. Exceptionnellement, l'enquête n'a pas pu se dérouler dans les territoires d'outre-mer au même moment, compte tenu des conditions sanitaires.

## ► Définitions

L'**expérimentation d'une substance** correspond à au moins un usage de cette substance au cours de la vie.

Des jeunes sont considérés comme issus de **milieux défavorisés** si leur binôme parental est inactif, monoactif ouvrier ou employé, ou à dominante ouvrière.

Des jeunes sont considérés comme issus de **milieux favorisés** si leur binôme parental est à dominante cadre ou intermédiaire.

Le **surpoids** correspond à un indice de masse corporelle supérieur à 24,6 pour les garçons, et à 24,7 pour les filles (seuils définis par l'Organisation mondiale de la santé).

Une **famille nucléaire** est une famille composée d'un couple d'adultes, mariés ou non, et au moins un enfant, tous les enfants du logement étant ceux du couple.

Une personne présente des **signes anxio-dépressifs** si elle obtient un score supérieur ou égal à 7 à l'*Adolescent depression rating scale*, soit le fait de s'identifier à au moins sept affirmations parmi les dix suivantes : « Je n'ai pas d'énergie pour l'école, pour le travail », « J'ai du mal à réfléchir », « Je sens que la tristesse, le cafard me débordent en ce moment », « Il n'y a rien qui m'intéresse, plus rien qui m'amuse », « Ce que je fais ne sert à rien », « Au fond, quand c'est comme ça, j'ai envie de mourir », « Je ne supporte pas grand-chose », « Je me sens découragé(e) », « Je dors très mal », « À l'école, au boulot, je n'y arrive pas » [Revah-Lévy et al., 2007].

Un **usage régulier** correspond à au moins dix usages dans les 30 jours précédant l'enquête.

Pour les jeunes de 17 ans, une **alcoolisation ponctuelle importante (API)** correspond au fait de boire au moins cinq verres standards d'alcool durant une même occasion (pour les adultes, il s'agit de six verres).

Une **API répétée** correspond à au moins trois épisodes d'API au cours des 30 jours précédant l'enquête.

Un **risque élevé d'usage problématique de cannabis** correspond à un score supérieur ou égal à 7 dans l'échelle *Cannabis abuse screen test* (CAST). Ce test est constitué des six questions suivantes au sujet de la consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois : « Avez-vous fumé du cannabis avant midi ? », « Avez-vous fumé du cannabis lorsque vous étiez seul(e) ? », « Avez-vous eu des problèmes de mémoire quand vous fumiez du cannabis ? », « Des amis ou des membres de votre famille vous ont-ils dit que vous devriez réduire votre consommation de cannabis ? », « Avez-vous essayé de réduire ou d'arrêter votre consommation de cannabis sans y arriver ? », « Avez-vous eu des problèmes à cause de votre consommation de cannabis (dispute, bagarre, accident, mauvais résultats à l'école...) ? ». Ces questions octroient chacune entre 0 et 4 points selon la fréquence à laquelle le comportement est déclaré (« jamais », « rarement », « de temps en temps », « assez souvent » ou « très souvent ») [Legleye, 2018].

### ► Pour en savoir plus

- **Amossé T., Cayouette-Remblière J.**, « Une nouvelle nomenclature, la PCS Ménage », *Economie et Statistique / Economics and Statistics* n° 532-33, juillet 2022.
- **Legleye S.**, "The Cannabis Abuse Screening Test and the DSM-5 in the general population: Optimal thresholds and underlying common structure using multiple factor analysis", *International Journal of Methods in Psychiatric Research* 27: e1597, juin 2018.
- **Legleye S., Janssen E., Beck F., Chau N., Khlat M.**, "Social gradient in initiation and transition to daily use of tobacco and cannabis during adolescence: A retrospective cohort study", *Addiction* 106:1520-1531, août 2011.
- **Manus J.-M.**, « Augmentation mondiale de 25 % de la prévalence de l'anxiété et de la dépression », *Rev Francoph Lab.*, mai 2022.
- **OFDT**, « Les drogues à 17 ans - Analyse de l'enquête ESCAPAD 2022 », *Tendances* n° 155, mars 2023.
- **OFDT**, « Usages de drogues et conséquences : quelles spécificités féminines ? », *Tendances* n° 117, mars 2017.
- **Pidd K., Boeckmann R., Morris M.**, "Adolescents in transition: The role of workplace alcohol and other drug policies as a prevention strategy", *Drugs: Education, Prevention and Policy*, juillet 2009.
- **Revah-Lévy A., Birmaher B., Gasquet I., Falissard B.**, "The Adolescent Depression Rating Scale (ADRS): a validation study", *BMC Psychiatry* 7, janvier 2007.